

COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIVITES DE LOISIRS DES ENFANTS

### PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2017

*L'an deux mille dix-sept,  
Le dix-neuf octobre à dix-huit heures trente,  
A la mairie d'Hurigny,  
S'est réuni le comité du syndicat intercommunal de gestion des activités de loisirs des enfants,  
En séance publique, sous la présidence de M. Philippe VALLET, Président.*

Convocation du 10 octobre 2017

**Secrétaire de séance** : Corine KLEMENT

**Étaient présents** :

Madame Aurore DUTARTRE	AZE
Madame Alexandra BONOT	AZE
Monsieur Jean-Luc RAGNARD	CHARNAY LES MACON
Monsieur Daniel BISOGNO	CHARNAY LES MACON
Madame Nathalie MONTEIRO	DAVAYE
Monsieur Philippe VALLET	HURIGNY
Madame Corine KLEMENT	HURIGNY
Madame Michelle GRANGER	PERONNE
Madame Annie GRIVOT	PERONNE
Madame Nadine MITRE	ST MARTIN-BELLE-ROCHE
Monsieur Bernard DESPLAT	ST MARTIN-BELLE-ROCHE
Monsieur Jean-Michel GUILBAUT	ST MAURICE-DE-SATONNAY
Monsieur Gilles JONDET	SANCE
Madame Isabelle DESSARTINE	SOLUTRE-POUILLY
Monsieur Gianni FERRO	SOLUTRE-POUILLY

**Étaient excusés** :

Madame Jeanine DE VIVIES	DAVAYE
Madame Christiane ROGIC	SANCE
Madame Nadège VOGEL	ST MAURICE-DE-SATONNAY
Madame Eve REY	VERGISSON
Monsieur Laurent COLPART	VERGISSON

**Assistaient** : Monsieur Daniel GAUGE et Madame Sabrina BREDELLE, agents du syndicat.

#### Rapport n°1 : Adoption du PV de la séance 15/06/2017 du comité syndical et élection du secrétaire de séance

A l'invitation du Président, le Comité procède à la désignation en son sein du Secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

A l'unanimité du Comité, Madame Corine KLEMENT est désignée secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance du 15 juin 2017.

Le Président demande au Comité si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance du 15 juin 2017.

Aucune observation n'est émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### Rapport N°2 : Programmations extrascolaires de l'été 2017

Le Président invite le directeur à procéder au bilan de la programmation extrascolaire de l'été 2017 et à présenter celle de l'automne 2017.

#### ETE 2017

Accessible aux enfants de 5 à 15 ans, cette session estivale 2017 s'est déroulée entre le 10 juillet et le 1<sup>er</sup> septembre 2017, soit 34 jours de fonctionnement sur 7 semaines. 47 stages ont été mis en place pour une capacité d'accueil initiale de 747 places.

La programmation a recueilli 609 inscriptions, soit un taux de remplissage par rapport à la capacité initiale de 82 % et de 87.25 % par rapport aux 698 places de capacité effective. En effet 3 stages ont dû être annulés (patinoire ados en S2 et en S3, accrobranche ados en S3.) et 2 réajustés (capacité réduite de moitié avec un seul groupe d'enfants au lieu de 2), (aviron en S4 et anglais-italien en S7).

25 des 44 stages ayant fonctionné ont été complets, soit 57%.

La répartition hebdomadaire des inscriptions est la suivante :

- 1<sup>ère</sup> semaine (10-13/7) : 99 inscriptions (16.25 % du total) sur 113 places. Taux remplissage 88 %.
- 2<sup>ème</sup> semaine (17-21/7) : 99 inscriptions (16.25 % du total) sur 104 places. Taux remplissage 95 %
- 3<sup>ème</sup> semaine (24-28/7) : 93 inscriptions (15.3 % du tot) sur les 97 places. Taux remplissage 96 %
- 4<sup>ème</sup> semaine (31/7-4/8) : 80 inscriptions (13.1% du total) sur 108 places. Taux remplissage 74 %
- 5<sup>ème</sup> semaine (7-11/8) : 61 inscriptions (10 % du total) sur les 84 places. Taux remplissage 72.6 %
- 6<sup>ème</sup> semaine (21-25/8) : 92 inscriptions (15.1 % du tot) sur les 96 places. Taux remplissage 96 %
- 7<sup>ème</sup> semaine (28/8-1/9) : 85 inscriptions (14% du total) sur les 96 places. Taux remplissage 89 %

La fréquentation des 47 stages :

Stage de ...	Nombre d'inscrip	Proposé ... fois	Dont .... fois à ...% de remplissage				Annulé ... fois
			100%	Entre 75 et 99%	Entre 50 et 74%	- de 50% (réajusté)	
Motocross	72	6	6				
Arts plastiques	61	3		3			
Poney	60	5	5				
Aviron	50	3		2		1	
Equitation	45	4	3	1			
Rollers	42	2	1	1			
Magie et théâtre	24	1	1				
Escalade	24	2	2				
Photo	24	2	2				
Multisports tir à l'arc	24	1	1				
Multisports	22	1		1			
Cinéma	22	2	1	1			
Contes et créations laine	19	1		1			
Cirque théâtre	18	1		1			
Arts plas. et anglais	17	1		1			
Accrobranche	15	3	1	1			1
Cirque et jeux d'adresse	13	1			1		
Magie et jeux de const.	12	1			1		
Danses du monde	12	1	1				
Anglais ludique	12	1	1				
Chant et musique	9	1		1			
Anglais et italien	7	1				1	
Patinoire	5	3		1			2
47 stages ≠ et 23 act. ≠	609	47	25	15	2	2	3

A titre de comparaison, quelques statistiques des 13 dernières programmations estivales :

ETE	Semaines de fonctionnement	Capacité initiale	Nombre d'inscriptions			Nombre d'enfants différents		
			Total	Sigale(%)	Extérieur	Total	Sigale et %	Extérieur
2017	7	747	609	479 (79%)	130 (21%)	377	283 (75%)	94
2016	7	800	605	452 (75%)	153	387	288 (75%)	99
2015	8	932	772	609 (79%)	163	422	333 (79%)	89
2014	4	487	387	316 (82%)	71	288	226 (79%)	62
2013	7	648	531	433 (82%)	98	375	294 (79%)	81
2012	8	756	572	459 (80%)	113	403	319 (80%)	84
2011	8	804	664	559 (84%)	105	414	331 (80%)	83
2010	8	796	695	588 (85%)	107	445	369 (83%)	76
2009	8	775	592	472 (80%)	120	402	311 (78%)	91
2008	6	554	461	396 (86%)	65	350	291 (83%)	59
2007	5	406	286	247 (86%)	39	226	193 (85%)	33
2006	5	559	245	142 (58%)	103	169		
2005	1	71	19	17 (90%)	2	17		

La configuration type ou moyenne d'un stage « été 2017 » :

- Durée moyenne : 4.17 demi-journées (sur 1, 3 ou 4 jours et 1,4 ou 5 ½ journées)
- Prix moyen SIGALE 42.23 € et 84.46 € pour les extérieurs
- Coût moyen d'une demi-journée : 10.13 € (sigale) et 20.26 € (extérieurs)
- Capacité d'accueil initiale moyenne d'un stage : 15.89 enfants encadrés par 1.57 éducateurs
- Remplissage effectif moyen d'un stage : 15.9 enfants encadrés par 1.59 éducateurs
- Donc un nombre maxi moyen d'enfants de 10.12 pour 1 éducateur
- et un nombre effectif moyen d'enfants de 10 pour 1 éducateur

A titre comparatif, quelques éléments de configuration des stages de ces 7 dernières années :

Session	Durée moyenne d'1 stage (en ½ journée)	Prix moyen d'une ½ journée de stage (en €)	Prix moyen d'un stage Sigale (en €)	Taux d'encad. : Nombre d'enfant par éducateur
ETE 2017	4.17	10.13	42.23	1 pour 10
Printemps 2017	4.14	9.02	37.36	1 pour 10.2
Hiver 2017	4.46	8.68	38.73	1 pour 9.06
Automne 2016	4.3	9.22	39.66	1 pour 9.8
Eté 2016	4.60	8.52	39.16	1 pour 10.4
Printemps 2016	4.75	9.04	42.93	1 pour 9.1
Hiver 2016	4.5	8.44	37.97	1 pour 8.47
Automne 2015	4.75	8.82	41.91	1 pour 8
Eté 2015	4.89	8.42	41.20	1 pour 9
Printemps 2015	3.83	9.00	34.54	1 pour 8.81
Hiver 2015	4.67	8.79	41.04	1 pour 10.2
Automne 2014	4.31	10.02	43.19	1 pour 8.28
Eté 2014	4.94	9.46	41.67	1 pour 7.45
Printemps 2014	3.64	8.99	32.70	1 pour 9.78
Hiver 2014	4.71	8.83	41.54	1 pour 7.74
Automne 2013	4.18	10.34	43.18	1 pour 8.25
Eté 2013	4.82	9.00	43.86	1 pour 7.62
Printemps 2013	4.11	8.63	35.44	1 pour 7.85
Hiver 2013	4.67	8.17	38.15	1 pour 7.70
Automne 2012	3.95	10.19	40.27	1 pour 7.45
Eté 2012	4.53	10.34	46.84	1 pour 6.43
Printemps 2012	3.48	10.48	36.45	1 pour 6.45
Hiver 2012	4.18	9.68	40.50	1 pour 7.00

Automne 2011	4.18	10.79	44.08	1 pour 5.60
Eté 2011	4.24	10.10	42.90	1 pour 6.40
Printemps 2011	3.51	10.50	37.20	1 pour 7.20
Hiver 2011	4.08	8.78	35.85	1 pour 7.39

Mixité : sur les 609 inscriptions, on dénombre 282 inscriptions de filles (46 %) et 327 inscriptions de garçons (54 %). Sur les 377 enfants différents inscrits, on dénombre 175 filles (46 %) et 202 garçons (54 %).

Détail des inscriptions par catégorie d'âge et nombre de stages accessibles :

Enfants âgés entre :	Nombre d'inscriptions	% des inscriptions	Nombre d'enfants différents	% des inscrits	Moyenne de stage enfant	Nombre de stages accessibles
5 et 6 ans	59	9.69	42	11.14	1.40	10
6 et 7 ans	70	11.49	45	11.94	1.55	19
7 et 8 ans	86	14.12	48	12.73	1.79	28
8 et 9 ans	107	17.57	57	15.12	1.88	37
9 et 10 ans	85	13.96	53	14.06	1.60	34
10 et 11 ans	53	8.70	36	9.55	1.47	34
11 et 12 ans	48	7.88	32	8.49	1.50	34
12 et 13 ans	46	7.55	29	7.69	1.59	28
13 et 14 ans	39	6.40	21	5.57	1.86	25
14 et 15 ans	10	1.64	9	2.39	1.11	25
15 et 16 ans	6	0.98	5	1.33	1.20	13
Total	609	100	377	100	1.62	Sur les 47

Détail des 609 inscriptions sur les 51 communes de provenance, par ordre décroissant avec le nombre d'enfants différents :

Communes	Nombre d'inscriptions	% du Total des insc.	% des insc. SIGALE	Nombre d'enfant diff	Moyenne de stage /enfant
CHARNAY	211	34.65	44.05	119	1.77
HURIGNY	99	16.26	20.67	60	1.65
SANCE	60	9.85	12.53	34	1.76
ST-MARTIN BR	35	5.75	7.31	20	1.75
DAVAYE	22	3.61	4.59	14	1.57
AZE	16	2.63	3.34	9	1.77
SOLUTRE	15	2.46	3.13	11	1.36
VERGISSON	10	1.64	2.09	7	1.43
ST-AURICE DS	8	1.31	1.67	7	1.14
PERONNE	3	0.49	0.63	2	1.50
TOTAL SIGALE	479	78.65	100	283 (75%)	1.69
EXTERIEURES*	130	21.35		94 (25%)	1.38
TOTAL	609	100		377	1.61

Détail des 130 inscriptions provenant des 41 communes extérieures :

AIGUEBELLE	1	FUISSE	7	REPLONGES	1
ANNECY	1	GONCELIN	2	SECHERAS	1
ANTIBES	2	GRIEGES	2	SENNECE	1
BAGE	2	IGE	5	SERRIERES	2
BERZE	1	LAIZE	6	ST ANDRE	1
BISSY	1	LEYNES	7	ST BONNET	1
BUSSIERES	3	LOCHE	1	ST ISNIER	1
CHAPONNAY	1	LA ROCHE V	2	ST-J. LABROUSSE	4
CHARBONNIERES	5	LUGNY	1	ST PIERRE LE VIEUX	2

CHEVAGNY	8	MACON	25	UCHIZY	2
CRECHES	1	MILLY LAMARTINE	1	USA	7
CROTTET	2	MOUSSAN	1	VARENNES	1
ELANCOURT	2	PIERRECLOS	9	VERZE	5
VILLEURBANNE	1	VINZELLES	1		

Le résultat financier laisse apparaître un solde négatif de 7 537 € pour la session (déficit moyen de 1 359 € par semaine). Avec 35 449 € de charges et 27 912 € de produits, le taux de couverture est de 79%.

A titre comparatif, les résultats des sessions précédentes avec des éléments financiers, d'encadrement et de fréquentation :

Sessions	Charges (en €)	Produits (en €)	Résultat négatif (en €)	Taux de couv	Taux de remp.	Nombre inscriptions (% SIG)	Aide ou perte / inscription	Taux d'encadrement
ETE 2017	35 449	27 912	7 537	79%	87.25	479 (79%)	12.37 €	1 pour 10
Printemps 2017	9 384	6 174	3 210	66%	86%	175 (89%)	18.34 €	1 pour 10.2
Hiver 2017	7 712	5 523	2 189	72%	90%	154 (80%)	14.21 €	1 pour 9.06
Automne 2016	5 299	3 638	1 661	69%	86%	92 (91%)	18.05 €	1 pour 9.8
Eté 2016	36 023	26 511	9 512	74%	84%	605 (75%)	15.72 €	1 pour 10.4
Printemps 2016	12 354	9 804	2 550	80%	90%	219 (82%)	11.64 €	1 pour 9.04
Hiver 2016	8 325	4 827	3 498	58%	84%	144 (95%)	24.29 €	1 pour 8.4
Automne 2015	11 266	7 700	3 566	69%	85%	180 (82%)	19.81 €	1 pour 8
Eté 2015 (8 S)	47 241	34 146	13 095	73%	88%	772 (79%)	16.96 €	1 pour 9
Printemps 2015	6 356	4 814	1 542	76%	96%	141 (93%)	10.93 €	1 pour 8.81
Hiver 2015	9 541	6 415	3 126	67%	86%	156 (90%)	20.03 €	1 pour 10.2
Automne 2014	11 366	7 831	3 535	69%	93%	191 (91%)	18.50 €	1 pour 8.24
Eté 2014	25 433	18 450	6 983	73%	90%	387 (82%)	18.04 €	1 pour 7.45
Printemps 2014	6 657	4 700	1 957	71%	99%	158 (95%)	12.39 €	1 pour 9.78
Hiver 2014	11 344	7030	4 314	62%	80%	193 (86%)	22.35 €	1 pour 7.74
Automne 2013	10 783	7 919	2 864	73%	93%	198 (82%)	14.47 €	1 pour 8.25
Eté 2013	36 946	24 778	12 168	67%	91%	531 (82%)	22.91 €	1 pour 7.62
Printemps 2013	11 437	7 952	3 485	70%	88%	227 (89%)	15.35 €	1 pour 7.85
Hiver 2013	11 503	6 695	4 808	59%	78%	176 (85%)	27.31 €	1 pour 7.70
Automne 2012	12 689	8 761	3 928	69%	86%	216 (82%)	18.18 €	1 pour 7.45
Eté 2012	38 013	30 272	7 741	80%	87%	572 (80%)	13.53 €	1 pour 6.43
Printemps 2012	12 169	8 428	3 741	70 %	79 %	226 (88%)	16.55 €	1 pour 6.45
Hiver 2012	11 307	8 030	3 277	71 %	79 %	189 (83%)	17.33 €	1 pour 7.00
Automne 2011	7758	5 379	2 379	69 %	81 %	123 (90%)	19.34 €	1 pour 5.60
Eté 2011	40 557	29 987	10 570	74 %	90 %	664 (85%)	15.91 €	1 pour 6.40
Printemps 2011	14 712	10 973	3 739	75 %	86 %	273 (80%)	13.69 €	1 pour 7.20
Hiver 2011	14 093	9 814	4 279	70 %	84 %	259 (80%)	16.51 €	1 pour 7.39

Observations : Comme souvent lors des sessions estivales la participation des extérieurs est forte (21%).Toujours de bons retours en termes de satisfaction des stagiaires et des familles. Quelques petits bobos à signaler mais aucun incident grave. Peu d'engouement pour les ½ journées spécifiques ados, 3 des 6 ½ journées proposées ont été annulées. Le taux de remplissage, avec 87.25%, est bon. Le taux de couverture à hauteur de 79%, est très bon.

Mme Klément indique que PRONOT le système de communication des collèges à destination des familles pourrait être efficient pour informer les collégiens.

AUTOMNE 2017 :

264 places et 15 stages seront proposés sur 2 semaines entre le 23 octobre et le 3 novembre. A ce jour 185 inscriptions recueillies mais déjà 2 stages annulés, soit 216 places de capacité effective et 86% de remplissage. Cette session sera d'ores et déjà une bonne session. L'effet paintball, nouveauté sur Charnay à un tarif très attractif, n'y est surement pas étranger.

### **Rapport N°3 : Orientations des communes pour la prochaine année scolaire. Orientations budgétaires et évolution du syndicat.**

Le Président invite les délégués des communes membres à indiquer au comité les orientations concernant leur organisation scolaire à la rentrée de septembre 2018.

Le Président rappelle que, sous réserve de notification contraire à venir, :

- Pour l'année scolaire 2018/2019 les communes pourront encore choisir leur organisation scolaire et périscolaire, soit en semaine de 4 jours, soit en semaine de 4 jours et demi.
- Le fond de soutien de 50€ par enfant semble être maintenu en 2018.
- La Préfecture semble vouloir accepter une modification statutaire du syndicat permettant de distinguer des compétences obligatoires et des compétences optionnelles. Dans ces conditions, les actions extrascolaires de stages constitueraient la compétence obligatoire et les actions périscolaires, voire les accueils de loisirs, les compétences optionnelles, permettant ainsi une facturation individualisée et une meilleure lisibilité financière pour les communes.

#### **Positions des communes :**

##### **AZE :**

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : La commune d'Azé semble plutôt favorable à un retour à la semaine de 4 jours d'école

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : A priori oui, mais à confirmer

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : A voir, plutôt dans le cadre d'une extension des stages

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : non. Les familles semblent utilisatrices du CECL

##### **CHARNAY :**

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : La commune de Charnay est philosophiquement favorable à 4 jours et demi et financièrement favorable à la semaine de 4 jours. Les enseignants semblent souhaiter le retour à la semaine de 4 jours et la commune adoptera la même organisation que la ville de Mâcon.

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : Oui, sur le temps méridien.

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : Non

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : Non, le service est assuré par le CLEM

### **DAVAYE-VERGISSON :**

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : Les 2 communes ont opté pour la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre.

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : peut être envisagée.

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : oui, plutôt sous la forme d'un service spécifique pour les 2 communes

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : Non, pas d'accueil de loisirs existant

### **HURIGNY**

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : tendance pour un retour à la semaine des 4 jours.

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : Oui, sur le temps méridien.

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : pas de position pour l'instant

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : Non, pas d'accueil de loisirs existant

### **PERONNE SAINT MAURICE DE SATONNAY**

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : tendance pour un retour à la semaine des 4 jours. Le conseil municipal a délibéré le 19 septembre pour un retour à la semaine de 4 jours.

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : pas de position pour l'instant.

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : pas de position pour l'instant

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : Non, pas d'accueil de loisirs existant

### **SAINT-MARTIN BELLE ROCHE**

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : la commune souhaite maintenir le système à 4 jours et demi car il donne satisfaction, si la contribution reste stable mais elle va néanmoins consulter l'ensemble des acteurs.

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : pas de position pour l'instant.

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : non

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : oui, un besoin urgent suite à la volonté des bénévoles de l'association de l'accueil de loisirs d'arrêter l'activité. Dans la mesure où le SIGALE ne peut assurer dans l'immédiat cette gestion, le CLEM a été consulté.

### SANCE

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : Position pas tranchée même si une tendance en faveur de la semaine de 4 jours semble se dessiner.

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : oui, à priori en fin de journée, après l'école.

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : non

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : non, le service est assuré par un prestataire qui donne satisfaction.

### SOLUTRE (RPI avec Fuissé)

Semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : la commune de Fuissé ayant d'ores et déjà voté le retour à la semaine de 4 jours, il semble difficile pour la commune de Solutré de ne pas aller dans le sens de cette décision.

Utilisation des services du SIGALE en temps périscolaire dans le cadre d'une semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi : oui, envisageable.

Besoin d'un service SIGALE les mercredis, accueil spécifique des enfants de la commune ou bien dans le cadre d'une extension des stages : oui, envisageable

Besoin d'une gestion par le SIGALE de l'accueil de loisirs de la commune : non.

Les communes associées en SIVOS et RPI, évoquent la nouvelle charge pour les finances communales suite à l'arrêt de la prise en charge par la MBA des transports sur le temps méridien.

Au regard des informations apportées par les délégués, différentes orientations ou actions gérées par le syndicat pourront être envisagées :

- Service et actions périscolaires dans une organisation à 4 jours,
- Service et actions périscolaires dans une organisation à 4 jours et demi,
- Gestion d'accueil de loisirs,
- Mise en place d'ateliers extrascolaires les mercredis, soit en extension de l'action stages vacances, soit individualisés sur la commune,

Le président souhaite qu'une réunion soit programmée très prochainement afin d'affiner les positions des communes quant à leurs besoins de services du syndicat et de rédiger les nouveaux statuts du syndicat. Il souhaite qu'un représentant de chaque commune soit présent lors de cette réunion qui aura lieu **le jeudi 30 novembre à 18h30 en mairie d'Hurigny**. Dès lors qu'un projet de statut sera rédigé il conviendra de les faire officiellement valider par les services préfectoraux avant d'être voté, d'une part, au sein du comité syndical et, d'autre part, par chaque commune membre.

M. JONDET pense qu'il est important, pour la viabilité du syndicat dans le temps, de rédiger ses statuts en définissant une compétence obligatoire, les programmations extrascolaires, financée au regard de la richesse fiscale et de la fréquentation de ces programmations et des compétences optionnelles financées par chaque commune utilisatrice sur le principe du



consommateur-payeur. Cette architecture va permettre, in fine, une plus grande souplesse et une meilleure lisibilité pour les communes en termes de projet et de coût.

M. DESPLAT pense qu'il faut trouver un moyen de compenser la perte d'activité périscolaire du syndicat par de nouvelles actions, la prise en charge des accueils de loisirs pouvant en être un.

Le président indique qu'il faudra très vite en début d'année travailler sur le budget 2018.

### **Rapport N°4 : Décisions prises en application de l'article L 5211-10 du C.G.C.T**

Le Président indique au comité qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de ses délégations d'attributions par le Comité.

### **Rapport N°5 : Questions diverses**

Pas de question diverse